

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale de l'USP clôturent l'exercice 2021-2022

LUNDI 13 MARS 2023

19H30

Buvette de la Patinoire du Bugnon des Ponts-de-Martel

ORDRE DU JOUR

1. Circulation de la liste des présences
2. Bienvenue – Annonce des membres excusés
3. P.V. de l'Assemblée Générale du Lundi 9 mai 2022 (disponible sur usplesponte.ch)
4. Rapports d'activité de l'USP et de ses groupements pour l'exercice 2021-2022
5. Présentation et examen des comptes 2021-2022 – Rapports des vérificateurs
6. Présentation et examen des budgets 2022-2023
7. Cotisations et abonnement général 2022-2023
8. Nomination des comités et des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2022-2023
9. Projets de Restaurant et Courts de tennis : Exposés de la situation actuelle
10. Divers

1. Circulation de la liste des présences

Voir les deux listes annexées.

2. Bienvenue – Annonce des membres excusés

Eddy Ducommun, président de l'USP, remercie les membres de l'assemblée pour leur présence et fait part des membres et autres personnes excusées.

Projets « Restaurant et Terrains de tennis »

Interventions préalables de Damien Bertschy et Léonard Richard

(Ce point. 9 de l'Ordre du Jour est avancé avec l'accord de l'assemblée présente)

Restaurant : Léonard Richard a trouvé récemment un architecte retraité, M. Cramatte, auquel il a soumis notre projet actuel. Comme ce monsieur a trouvé notre construction un peu trop conséquente au niveau des surfaces et des volumes, une refonte du projet est donc en cours.

Léonard nous expose tout de même, plans annexés à l'appui, l'état actuel du projet de restaurant.

A noter que trois niveaux sont prévus, avec un ascenseur depuis le rez, pour accéder au 1^{er} étage, voire même au 2^{ème}.

Pour ce qui est du chiffrage, il est fait au m3. Des offres d'entreprises ont été demandées par corps de métier. Certaines sont revenues et d'autres sont en cours.

N.B. Toute personne intéressée à rejoindre le groupe de travail peut s'adresser à Léonard Richard, tél. **079 236 08 88**, e-mail l.richard@zamintech.ch.

Terrains de tennis : Damien Bertschy récapitule la situation concernant le projet de tennis. Le sondage pour le retour de ce sport au village révèle 70 personnes intéressées sur une centaine de retours. Le Conseil communal a émis un préavis favorable à la création de deux courts (cf. plan des implantations annexé).

Cela doit cependant encore passer en votation au Conseil général. En cas de refus, pas possible d'aller plus loin. Si c'est ok, le devis informatif est de CHF 400'000.— pour 1 terrain de tennis + 1 terrain de Padel, avec participation de 20% de la LORO.

Le financement doit encore être conçu. Les installations en question devraient finalement être propriété de l'USP, leur maintien incombant au nouveau Tennis-Club, après constitution de son comité.

Selon Michel Richard, suite à une interrogation de Damien, la recherche de fonds auprès de diverses sources potentielles devrait se faire séparément, mais avec une impeccable coordination, ceci afin de ne pas frapper deux fois à la même porte.

Concernant la réalisation de ces projets, notre inépuisable Théo s'engage à constituer un groupe de « fourmis », avec pour objectif d'accomplir un maximum de tâches possibles afin d'en alléger la charge financière. D'autre part, il est personnellement optimiste quant au succès d'une recherche de fonds privés pour aider au financement de ces réalisations, porteuses d'avenir pour tous, USP, village et région.

Théo propose aussi de prospecter des fonds publics dans nos vallées, voire plus loin. Du matériel de cuisine, suite à faillites ou cessations de commerces pourrait éventuellement être récupéré à bas prix.

L'AG se poursuit en suivant l'Ordre du Jour.

3. P.V. de l'Assemblée Générale du Lundi 9 mai 2022 (publié sur notre site internet, en même temps que la convocation à cette AG)

Pas de remarques particulières.

L'assemblée approuve ce PV à l'unanimité.

4. Rapports d'activité de l'USP et de ses groupements pour l'exercice 2021-2022

- Michel Richard, pdt du FC, présente le rapport de son club pour la saison 2021-2022 (cf. Rapport annexé)
- Jean-Maurice Kehrli, pdt du HC, présente le rapport d'activités de son club pour la saison 2021-2022 (cf. Rapport annexé). Michaël Lüthi, directeur sportif du HC présente également un compte-rendu (cf. Rapport annexé).
- Emilie Jaquet, pdte du VBC, a transmis par mail le rapport de son club pour la saison 2021-2022 (cf. Rapport annexé)
- Eddy Ducommun, pdt de l'USP, lit le rapport d'activité de l'USP pour la saison 2021-2022 (cf. Rapport annexé)

Ces rapports sont acceptés par l'entier de l'assemblée présente.

5. Présentation et examen des comptes 2021-2022 – Rapports des vérificateurs

Les comptes 2021-2022 de l'USP et de ses groupements (cf. Comptes annexés) sont passés en revue et commentés tour à tour par les différents caissiers, qui répondent avec précisions aux quelques questions de l'assemblée présente.

Eddy Ducommun lit le rapport établi et signé par les vérificateurs de comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée en donne décharge avec remerciements aux trois caissiers, ainsi qu'aux vérificateurs.

6. Présentation et examen des budgets 2022-2023

Aucune remarque particulière n'étant formulée par l'assemblée, ils sont donc approuvés à l'unanimité.

7. Cotisations et Abonnement général 2022-2023

HC	Prix	FC	Prix	VBC	Prix
Ecole de hockey (Gratuit la 1 ^{ère} saison)	70.-	Pour tous les juniors, la cotisation est fixée par le Groupement des Vallées		Kids (Enfants) + M13	60.-
Senior	400.-	Senior	150.-	F2 + F3	210.-

Coût de l'Abonnement Général USP pour une saison :

Individuel	450. —
Couple	500. —
Famille de 2 adultes avec enfant(s) ou adolescent(s) en études	550. —
Famille de 1 adulte avec enfant(s) ou adolescent(s) en études	450. —

L'assemblée approuve ces tarifs qui seront donc en vigueur pour la saison 2022-2023.

Il est en outre décidé de ne plus proposer, dès la saison 2023-2024, l'Abonnement général de famille, très peu demandé et quelque peu difficile à gérer du point de vue comptable et administratif.

8. Nomination des comités et vérificateurs de comptes pour l'exercice 2022-2023

	Président(e)	V.-Président(e)	Secrétaire	Caissier(ère)
USP	Eddy Ducommun	Michel Richard	Vacant	Michel Richard
FC	Michel Richard	Martial Roulet	Jean-Paul Durini	Michel Richard
HC	Jean-Maurice Kehrli	Michaël Luthi	Gaël Aubry	Denis Barfuss
VBC	Julie Matthey	Claire Gauthier	Ella Zünd	Léa Chopard

Joé Nicolet assumera un nouveau mandat de vérificateur pour le FC. **Michael Lüthi** fonctionnera pour le HC. Le VBC est appelé à fournir un membre pour assister à cette vérification à titre d'initiation pour les exercices suivants.

Ces reconductions et nominations sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée présente.

9. Projets « Restaurant » et « Courts de tennis » : Exposés de la situation actuelle

Ce point de l'Ordre du Jour a été traité et consigné en début d'assemblée, afin de ne pas obliger ses intervenants à suivre tout le programme de cette soirée administrative (cf. début PV)

10. **Divers** (Récapitulation des sujets, non annoncés préalablement, mis soudainement sur la table dans le courant de cette AG dont l'Ordre du Jour n'a pas pu être strictement respecté.

1. Sylvain Nussbaum rappelle que si l'on veut subsister dans le temps, nous devons absolument et sérieusement refédérer notre union, en commençant par un fichier central aux multiples fonctionnalités, permettant d'atteindre chacun(e) de nos membres et fournis en fonction des besoins de l'USP et de ses groupements.
2. Suite à une interrogation de Jean-Claude Perrin, fourmi émérite de l'USP, concernant l'application éventuelle d'un droit de bouchon pour les équipes locataires de la patinoire ne passant que très rarement à la buvette, mais consommant dans les vestiaires de très nombreux flacons, le HC précise que sa 1^{ère} équipe verse à chaque fin de saison un montant assez conséquent dans la caisse de la buvette, ce montant s'étant élevé par exemple à plus de CHF 2'600.-- pour la saison dernière.

Pour les autres équipes locataires, une nouvelle information doit se faire par le biais du CMNE concernant la reprise « à domicile » des flacons ou canettes amenés de l'extérieur. Les équipes « récalcitrantes » seront dénoncées et taxées d'un émolument à définir en cas de non-respect de ces directives.

Assemblée levée vers 23h30.

Claude-Evelyne Joray et Eddy Ducommun

Secrétaires au PV du jour

Football-Club Les Ponts-de-Martel

Rapport pour la saison 2021/2022

Chers membres de l'USP,

La 52^{me} saison du FC Les Ponts étant à son terme depuis un certain temps, je vous présente un bref résumé de nos activités.

Effectif des membres au 31.07.2022 :

Actifs, yc actifs libres	105
Arbitres	4
Juniors	48 + foot récré
Passifs, soutiens et supporters	24
Au total	181 (- 1)

Entretien des installations

Comme mentionné dans mon dernier rapport nous devons encore créer dans l'ancien bâtiment, un WC pour les personnes handicapées, exigence du Canton pour la sanction du dossier de plans du nouveau bâtiment. Nous profiterons de ces transformations pour aménager l'ancien vestiaire, agrandissement de la buvette et aménagement d'une cuisine.

La chaudière à mazout ne respecte plus les limites fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air, l'assainissement doit être effectué avant le 6 avril de cette année.

Le terrain des Biolles nous donne toujours beaucoup de soucis, nous avons toujours des larves de petits hannetons de la St.-Jean, de plus l'éclairage du terrain n'est plus conforme aux exigences actuelles, en automne 2022 un contrôle de l'installation a été effectué par les représentants de la commission des terrains de jeu de l'ASF et nous devons modifier notre installation, délai fin de la saison en cours

Activités sportives

Depuis la saison 2020-2021 c'est Romain Currit avec comme assistant Léonard Richard qui sont aux commandes de l'équipe des actifs.

Avec une équipe très jeune, moyenne d'âge entre 18 et 19 ans, un gros effectif avec des joueurs de niveau très différent il était difficile d'obtenir de bons résultats.

A la fin de la saison les responsables du Club de l'AS Vallée se sont approchés de nous afin de rassembler nos équipes, pour nous cette possibilité était également bénéfique, cela permettait à nos meilleurs joueurs d'évoluer en 4me ligue.

Donc pour la saison 2022-2023 il a été créé le groupement des Marais avec une équipe en 4me ligue et une en cinquième ligue, ces équipes jouent et s'entraînent en alternance dans les 2 villages.

Depuis la saison 2020/2021 nos juniors sont intégrés dans le groupement des Vallées, nous avons enfin une vraie collaboration entre les clubs de La Sagne, AS Vallée et Les Ponts, ce qui était indispensable pour donner aux enfants la meilleure formation possible.

Sont à disposition de ce groupement les entraîneurs ponliers suivant : Pascal Perrinjaquet, Jean-Pascal Montandon, Bastien Gaberell, Jules Hostettler, Yvan Schwab, Léonard Richard, Martial Roulet, Andy Roberts et Loïc Oreiller.

Martial Roulet assure toujours la fonction de coach JS pour ce groupement.

Activités diverses

En plus des activités administratives et sportives courantes, il a été organisé durant cette saison une vente d'oranges.

Cet apport financier nous a permis de boucler la saison avec un léger bénéfice de plus de chf 1'000, ceci après un versement supplémentaire à l'USP de chf 2'000.-..

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré au bon fonctionnement de l'USP, et à tous une bonne année 2023.

Michel Richard

Rapport d'activité du H-C Les Ponts-de-Martel saison 2021-2022

Pour les séniors le club comptait 36 joueurs licenciés et 5 joueurs non licenciés qui participent régulièrement aux entraînements avec la 2ème équipe. Pour le mouvement junior, Michäel Luthi vous fera un petit résumé de la saison.

Comme les saisons précédentes la saison a été un peu compliquée à cause du COVID, en effet seuls les joueurs ayant le certificat COVID ou un test avait le droit de jouer, ce qui nous a réduit notre effectif et cela dans les deux équipes séniors, et suite à ça plusieurs joueurs ont définitivement arrêté de jouer.

La 1^{ère} équipe était entraînée par Raphaël Erb. Ils ont fini 4ème (16 matchs 30 points) et se sont fait éliminer en demi-finale par Boesingen. A noter que toutes les équipes n'avaient pas le même nombre de match à la fin du championnat mais la ligue avait fait un calcul « total point par match » ce qui a fait que l'on s'était retrouvé juste derrière Fleurier.

La 2ème équipe était toujours entraînée pour la dernière saison (environ 20 saisons) par Jean-Maurice Kehrli. L'équipe a fini 10ème sur 10. Mais malgré le COVID et notre rang au classement nous étions toujours en moyenne entre 15 et 18 joueurs à chaque entraînement. Mais aux matchs c'était un peu plus difficile d'avoir du monde à cause du passeport COVID.

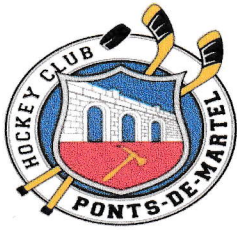
Au niveau des comptes Claude-Evelyne vous dira le résultat qui n'est pas brillant, mais comparé aux autres saisons nous n'avons pas pu bénéficier de l'aide de l'état.

Manifestations :

Aide à Festi'Tourb

Action Migros : « SUPPORT YOUR SPORT »

Jean-Maurice Kehrli, président du HCP, mars 2023



Rapport saison 2021-2022

1^{ère} équipe

- Bonne saison de la 1^{ère} équipe entraînée par Raphaël Erb avec une belle 4^{ème} place en championnat.
- Malheureusement, élimination au 1^{er} tour des play-off contre Bösingén qui était 2 niveaux en dessus.
- Bonnes présences aux entraînements et aux matchs.
- Contingent environ 20 joueurs
- Objectif pour la saison prochaine continuer sur la même voie.

Mouvement Junior

Ecole de hockey

- Environ 8-10 enfants tous les samedis matin de 8h45 à 9h45, belle progression de tous les jeunes et belle motivation.

U11

- Contingent environ 12 joueurs
- Bonne participation aux entraînements et aux 8 tournois
- Très belle progression de tous les joueurs.

U13

- Contingent environ 13 joueurs, équipe renforcée par des joueurs du HCC pour les matchs.
- Apprentissage difficile au début de saison sur la grande glace mais belle progression de tous les joueurs.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU VBC POUR L'EXERCICE 2021-2022

Effectifs et déroulement :

Durant la saison 2021-2022, le VBC Les Ponts-de-Martel comptait 26 joueuses adultes et 34 joueurs et joueuses juniors. Cet effectif est stable par rapport à l'année précédente. Au niveau du comité nous avons accueilli 4 nouveaux membres et avons réorganisé plusieurs choses pour décharger les anciennes en vue de leur départ.

Championnat junior :

Toutes les équipes ont pu participer au championnat sous forme de matchs pour les M23 ou de tournois pour les M15, M13 et Kids. Le COVID a compliqué l'organisation et la participation à ce championnat.

Championnat Sénior :

Comme chaque année, une équipe est inscrite en 3^{ème} ligue et une autre en 2^{ème} ligue. La F3 maintient le cap mais reste pauvre en effectif. La F3 compte beaucoup de nouvelles joueuses peu expérimentées mais il y a eu une belle évolution durant la saison. Le COVID a compliqué l'organisation et la participation à ce championnat.

Activités extra sportives :

Nous avons publié le bulletin-programme en collaboration avec le HC Les Ponts.

Nous avons organisé une journée sportive pour les juniors du club le 5 septembre 2021 avec une petite soirée sympa pour terminer sur une bonne note.

Nous avons accueilli un tournoi M15 le 31 octobre 2021.

Une initiation au ski de fond a également été organisée.

Et notre vente annuelle de saucisse a été maintenue.

C'était une saison compliquée à cause de l'incertitude de pouvoir organiser des choses mais finalement elle s'est achevée correctement. Vivement la prochaine !

Emilie Jaquet, présidente

13 mars 2023

USP

Assemblée générale 2022

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'USP - EXERCICE 2021-2022

- Notre 24ème tournoi de sélection U-15, prévu initialement en novembre 2021, devant comme chaque année accueillir 6 équipes de jeunes talents du pays dans notre patinoire, a malheureusement dû être annulé en raison des risques liés au coronavirus.
- Comparée à l'année passée, fortement perturbée par la pandémie, la saison de glace s'est relativement bien déroulée sur notre nouvelle surface.
- Le Lundi 14 février 2022, nous avons pu rencontrer nos autorités communales, afin de leur exposer nos projets de création d'un restaurant à la patinoire et de terrains de tennis en plein air aux abords du CPB.
- Le Mercredi 18 mai 2022, nous avons accueilli une étape du BCN Tour.
- Nous avons aussi reçu une étape de la TRANS Raiffeisen le Mercredi 8 juin 2022.
- Après près de deux années de concertation entre l'USP et la Commune, un avenant au Règlement d'administration et d'utilisation de la copropriété du CPB, datant du 26 octobre 1988, a été finalement paraphé en date du 28 juin 2022, avenant patiemment élaboré, construit pas à pas, en vue de satisfaire les deux parties.

Eddy Ducommun, pdt de l'USP

12 mars 2023

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL
BILAN AU 31.07.2022

		ACTIF	PASSIF
1300	Caisse	186.25	
1301	CCP	2'536.86	
1310	C/C BCN 16488.05	50'895.60	
1312	C/C Raiffeisen 21613.01	74'236.32	
1315	Débiteur, impôt anticipé	0.00	
1320	Installations sportives		
	- subvention reçue 2021/2022	1'054'387.68	
	- dons 2021/2022	96'665.00	
	- dons reçus	27'960.90	
1321	Installation solaire	146'183.77	
	- dons reçus	45'880.00	
	- subvention	138'842.59	
	- amortissement 2021/2022	140'000.00	
1336	Stock cave	4'644.20	
1340	Compte transitoire	35'367.79	
1400	Supports publicitaires		3'000.00
1401	Souscripteurs		26'500.00
1405	Créanciers divers		990.00
1410	TVA CC		889.81
1415	BCN cpte rénov. Patinoire		0.00
1420	Hypothèque, CSRP		634'000.00
1421	Hypothèque, Les Biolles		228'000.00
1425	Prêt LIM, CSRP		0.00
1430	Réserve pour entretiens		20'000.00
1431	Réserve Coronavirus/travaux		30'000.00
1480	Caisse roulement FC	24'554.21	
1481	Caisse roulement HC	43'289.75	
1482	Caisse roulement VBC	40'143.83	
1483	Caisse roulement TC	4'457.60	
CAPITAL			88'155.56
		1'031'535.37	1'031'535.37

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL BILAN-SUITE

	Patinoire	Installation solaire	Buvette/Vestiaires FC
Investissements :			
1982	15'810.95		
1983	43'525.65		
1984	51'782.15		
1986	23'497.30		
1987	34'168.95		27'900.00
1988	1'049'928.10		128'324.90
1989	1'882'426.50		79'098.00
1990	454'573.15		127'480.65
1991	793'511.15		121'096.90
1992	465'532.15		39'900.00
1993			15'000.00
1994	9'192.45		30'900.00
1995			21'164.00
1998			2'278.00
2002	11'982.60		
2003	3'090.75		7'260.00
2004	7'484.25		
2005	13'665.75		
2006	13'047.50		
2007	25'834.95		
2011		204'551.35	
2012		466'082.61	
2013		7'789.81	
2014			120.00
2015		2'760.00	1'912.80
2016		25'000.00	71'216.10
2017			153'010.26
2018			205'817.04
2019			29'897.38
2021	294'861.05		
2022	345'054.45		
	5'538'969.80	706'183.77	1'062'376.03
Investissements CSRP			5'538'969.80
Installation solaire			706'183.77
Investissements FC			1'062'376.03
			7'307'529.60
Subventions reçues CSRP	1'712'200.00		
Subvention installation solaire	138'842.59		
Subvention réfect. Piste de glace	96'665.00		
Subventions reçues Les Biolles	243'836.30		
Dons Patinoire et Locaux FC	425'402.45		
Dons installation solaire	45'880.00		
Amortissements comptables	3'893'480.30		6'556'306.64
SOMME AU BILAN			751'222.96

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL CAISSE CENTRALE

	BUDGET 2021/2022		COMPTES 2021/2022		BUDGET 2022/2023	
RECETTES						
1200 Comité-Adm.		700.00		0.00		700.00
1210 Inst./Equipements		138'300.00		161'202.38		217'800.00
1230 Cotisations/Abon.		0.00		0.00		
1240 50me		0.00		0.00		0.00
1250 Tour du Canton		5'000.00		1'289.75		8'000.00
1270 Divers-Manif.		10'500.00		10'950.00		5'000.00
1280 Fortune / Dettes		100.00		0.00		100.00
1290 Clôture		0.00		0.00		0.00
DEPENSES						
1100 Comité-Adm.	5'900.00		3'721.14		5'700.00	
1110 Inst./Equipements	151'500.00		160'324.29		212'600.00	
1140 50me	0.00		0.00		0.00	
1150 Tour du Canton	0.00		0.00		0.00	
1170 Divers-Manif.	0.00		0.00		5'000.00	
1180 Fortune / Dettes	12'300.00		11'330.00		13'300.00	
1190 Clôture	500.00		0.00		500.00	
Bénéfice-Déficit		15'600.00		1'933.30		500.00
Total	170'200.00	170'200.00	175'375.43	175'375.43	237'100.00	232'100.00
Reprise du résultat	15'600.00		1'933.30		500.00	
Bénéfice/Déficit FC	4'600.00			1'389.61	200.00	
Bénéfice/Déficit HC		400.00	12'746.62			400.00
Bénéfice/Déficit VBC	3'225.00			4'871.33		50.00
Bénéfice/Déficit TC						
BENEFICE/DEFICIT		23'025.00		8'418.98		250.00

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL FOOTBALL-CLUB

	<u>BUDGET 2021/2022</u>		<u>COMPTES 2021/2022</u>		<u>BUDGET 2022-2023</u>	
RECETTES						
2200 Comité-Administration		1'200.00		585.00		1'000.00
2210 Install.-Equipements		0.00		0.00		0.00
2220 Activités Sport. Séniors		5'000.00		16'408.00		5'000.00
2230 Activités Sport. Juniors		0.00		3'158.00		0.00
2240 Buvette		10'000.00		7'500.00		10'000.00
2250 Tournoi en Salle		0.00		0.00		0.00
2270 Actions diverses		29'000.00		25'132.00		29'000.00
2290 Clôture		0.00		0.00		0.00
DEPENSES						
2100 Comité-Administration	900.00		664.04		700.00	
2110 Install.-Equipements	5'000.00		12'000.00		5'000.00	
2120 Activités Sport. Séniors	11'000.00		9'738.05		11'500.00	
2130 Activités Sport. Juniors	2'000.00		4'953.45		2'500.00	
2140 Buvette	5'000.00		3'692.85		4'500.00	
2150 Tournoi en Salle	0.00		0.00		0.00	
2170 Actions diverses	21'000.00		20'345.00		21'000.00	
2190 Clôture	0.00		0.00		0.00	
Bénéfice-Déficit	300.00		1'389.61		200.00	
Total	45'200.00	45'200.00	52'783.00	52'783.00	45'200.00	45'200.00

BILAN au 31.07.2021

2300 Caisse	45.25	
2300A Caisse buvette	126.85	
2301 CCP	32'372.36	
2315 Débiteurs	0.00	
2335 Part social Le Cerf	400.00	
2405 Créanciers		8'390.25
Capital		24'554.21

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL HOCKEY-CLUB

	BUDGET 2021-2022		COMPTES 2021-2022		BUDGET 2022-2023	
RECETTES						
3200 Comité-Administration		2'500.00		2'358.65		2'500.00
3210 Install.-Equipements		0.00		0.00		0.00
3220 Activités Sport. Séniors		17'500.00		16'688.00		17'500.00
3230 Activités Sport. Juniors		8'100.00		14'306.60		8'100.00
3240 Buvette		90'000.00		52'104.93		90'000.00
3250 Manifestations		18'000.00		11'368.85		18'000.00
3280 Fortune / Dettes		0.00		0.00		0.00
3290 Clôture		0.00		0.00		0.00
DEPENSES						
3100 Comité-Administration	2'300.00		1'690.30		2'300.00	
3110 Install.-Equipements	23'500.00		12'401.68		23'500.00	
3120 Activités Sport. Séniors	45'300.00		37'922.10		45'300.00	
3130 Activités Sport. Juniors	13'100.00		24'050.40		13'100.00	
3140 Buvette	43'000.00		27'301.17		43'000.00	
3150 Manifestations	8'500.00		6'208.00		8'500.00	
3180 Fortune / Dettes	0.00		0.00		0.00	
3190 Clôture	0.00		0.00		0.00	
Bénéfice-Déficit		400.00		12'746.62		400.00
Total	136'100.00	136'100.00	109'573.65	109'573.65	136'100.00	136'100.00

BILAN

3300 Caisse	2'725.81	
3301 CCP	6'058.72	
3302 Banque	4'581.61	
3303 Banque, buvette	12'383.31	
3304 Banque, skatathon	0.00	
3305 Banque, cotisations	8'146.89	
3307 Caisse buvette	276.10	
3350/3450 Cptes transitoires	17'019.00	7'801.68
3460 Réserve vétérans		100.01
Capital		43'289.75

UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL VOLLEYBALL-CLUB

	<u>BUDGET 2021/2022</u>		<u>COMPTES 2021/2022</u>		<u>BUDGET 2022/2023</u>	
RECETTES						
4200 Comité-Administration		7'640.00		7'164.89		7'500.00
4210 Install.-Equipements		0.00		0.00		0.00
4220 Activités Sport. Séniors		5'200.00		5'355.00		6'000.00
4230 Activités Sport. Juniors		3'400.00		3'733.00		3'700.00
4240 Buvette		17'300.00		16'966.87		16'800.00
4280 Fortune / Dettes		30.00		9.26		30.00
4290 Clôture		0.00		0.00		0.00
DEPENSES						
4100 Comité-Administration	3'750.00		1'488.41		4'380.00	
4110 Install.-Equipements	0.00		0.00		0.00	
4120 Activités Sport. Séniors	15'580.00		16'961.03		17'600.00	
4130 Activités Sport. Juniors	3'050.00		509.25		2'750.00	
4140 Buvette	10'550.00		9'399.00		9'250.00	
4180 Fortune / Dettes	0.00		0.00		0.00	
4190 Clôture	0.00		0.00		0.00	
Bénéfice-Déficit		3'225.00		4'871.33		50.00
	32'930.00	36'795.00	33'229.02	33'229.02	34'030.00	34'030.00

BILAN

4300 Caisse	0.00
4301 RAIFFEISEN CC	21'540.03
4302 RAIFFEISEN, EP	13'895.55
4303 RAIFFEISEN BP	4'708.25

Capital

40'143.83

Rapport des vérificateurs des comptes de l'Union Sportive des Pons-de-Martel et de ses groupements pour l'exercice 2021-2022

Date de la vérification :

**MARDI 21 février 2023
DÈS 19H00**

BUVETTE DE LA PATINOIRE DU BUGNON

Mesdames, Messieurs,

Le Mardi 21 février 2023, à la buvette de la Patinoire du Bugnon, en présence des caissiers, nous avons procédé à la vérification des comptes 2021-2022 de l'Union Sportive des Pons-de-Martel et de ses trois groupements, les FC, HC et VBC.

Les contrôles ont été effectués par sondages. Toutes les pièces justificatives demandées nous ont été présentées et nous avons eu réponses précises et adéquates à toutes questions. Nous n'avons rien remarqué qui puisse représenter une irrégularité.

En résumé, chaque comptabilité a été trouvée rigoureusement tenue, claire et conforme.

Cela étant, nous remercions les caissières et le caissier pour leur excellent travail et proposons à l'assemblée générale de leur donner décharge pour la tenue des comptes de l'exercice allant du 1.08.2021 au 31.07.2022, à savoir :

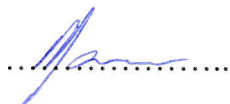
Pour le VBC
Pour le HC
Pour le FC et l'USP

Mme Léa Chopard
Mme Claude-Evelyne Joray
M. Michel Richard

Les Pons-de-Martel, le 21 février 2023

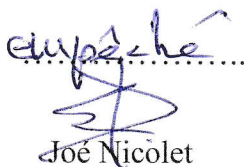
Les vérificateurs de comptes :

Pour le VBC



Rachel Farine

Pour le FC



Joë Nicolet

Pour le HC



Denis Barfuss

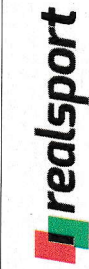
Tennis - Club Reconviilier

Principe d'aménagement d'un padel haut de gamme et d'un court de tennis

Implantation
des espaces de jeux
1:200

Plan n°	E-1001				
Projet n°	61230078				
Echelle	1:200				
Date / Auteur	24.02.2023 / NCL				
Dimensions	50.00 x 36.00				

Ce plan ne peut-être ni reproduit, ni utilisé sans l'assentiment de Realsport SA
T: VELOZIOZ - LES PONTS-DE-MARTELS - Centre Salle polyvalente du Bugnon V1
Plans VELOZIOZ - LES PONTS-DE-MARTELS - DE - MARTEL - PONDING



Realsport SA | info@realsport.ch | www.realsport.ch
Rossens FR | St-Léger VD | Trémex GE | Sion VS | Falhen TG | Bern BE

Indoor Outdoor Service

Realsport SA
INDOOR-OUTDOOR-SERVICE
Chemin de Combennes 9
1728 Rossens

AUTEUR DU PROJET
Tél. 026 402 57 05
Fax 026 402 57 06

